

« 08/05/2026 »



PATRIMOINE - Prin-Deyrançon

« Un chantier délicat » : trois ans après le séisme, les travaux de restauration de l'église vont enfin commencer à Prin-Deyrançon

08-05-2026 - Rédaction



L'église Notre-Dame de Dey avait dû être fermée pour des raisons de sécurité.

© (Photo NR)

« D'ici cet été, elle sera rendue aux Prinois »

« Près de trois ans après le séisme qui a ébranlé toute la région et au terme d'un long combat pour faire reconnaître Prin-Deyrançon en état de catastrophe naturelle, nous avons la joie d'annoncer le lancement des travaux pour la restauration de notre chapelle, confiés à l'entreprise Somebat, basée à Saint-Symphorien, retenue à l'issue de la consultation pour mener à bien ce chantier délicat, a contextualisé le maire de la commune, Olivier D'Araujo, lors de la visite de chantier, ce mardi 5 mai. D'ici cet été, elle sera rendue aux Prinois et ouverte à tous. Je fais pleine confiance aux équipes pour lui redonner sa solidité et c'est avec sérénité que j'envisage désormais son avenir. Notre-Dame de Dey devrait accueillir la traditionnelle messe de l'Assomption du 15 août. »

En présence de représentants de l'entreprise, le maire était en outre accompagné d'élus, dont Marie-Christine Lanne, conseillère municipale chargée notamment du patrimoine local. « La chapelle dont les origines remontent à la période romane est un monument singulier qui constitue un patrimoine à préserver et à valoriser, a déclaré cette dernière. Je suis heureuse que nous puissions réfléchir avec l'équipe municipale et le diocèse aux bonnes façons d'en faire davantage un lieu vivant. »

Le séisme du 16 juin 2023 avait gravement endommagé l'église de ce village deux-sévrien. Le chantier a débuté pour consolider la voûte fragilisée. Le maire espère pouvoir rouvrir l'édifice cet été.

Dernier témoin du hameau **disparu à l'histoire complexe**, l'église Notre-Dame de Dey, à Prin-Deyrançon, fait l'objet de toutes les attentions depuis 2023. Le séisme du 16 juin l'avait gravement fragilisée et endommagée : la voûte menaçant notamment de s'effondrer, la fermeture de l'édifice avait été décidée pour des raisons de sécurité.

La commune de Prin-Deyrançon, non reconnue à l'état de catastrophe naturelle en juillet 2023, l'a été quelques mois plus tard, comme celles de La Rochénard, Val-du-Mignon et Épannes, par arrêté publié **au journal officiel du 9 février 2024**. Depuis cette date, les mariages et les enterrements se font dans une commune voisine.

Une enveloppe de 115.000 €

Entre expertises, assurances, démarches et lenteurs administratives, l'enveloppe totale, d'un montant de 115.000 €, a été financée à hauteur de 107.000 € par la Smacl. C'est avec un soulagement certain que les travaux viennent de débuter en cette fin avril 2026, avec la consolidation de la voûte ayant nécessité auparavant la pose de coffrages en bois pour sécuriser l'ensemble.

